



CONTACTS

Maryse Gits  
SOFTIMAT  
Tél.: +32 2 352 83 86  
[maryse.gits@softimat.com](mailto:maryse.gits@softimat.com)

SOUS EMBARGO JUSQU'AU  
VENDREDI 31 JANVIER 2020  
17h40

Lasne, le 31 janvier 2020

## INFORMATION PRIVILÉGIÉE

### VENTE DE L'IMMEUBLE DE CAPELLEN

Conformément à ce qui avait été annoncé le 23 octobre 2019 lors de la signature du compromis de vente de l'immeuble de Capellen au Luxembourg, l'acte de vente définitif a été signé ce vendredi 31 janvier 2020 avec RE CAPELLEN Sàrl, filiale de LLC Real Estate Fund 1, pour un montant de 14,5 millions d'euros hors charges.

Il convient de préciser que, au moment de la signature du compromis de vente, l'immeuble était encore en cours de rénovation. SOFTIMAT s'était donc engagée envers l'acquéreur à réaliser un certain nombre de travaux dans l'immeuble et il a été convenu entre les parties que, si certains travaux n'étaient pas terminés pour le 31 janvier 2020, SOFTIMAT se chargerait néanmoins de les réaliser à ses frais après la signature de l'acte de vente.

En tenant compte d'une estimation prudente du coût des travaux restant à réaliser et sous réserve de confirmation par notre commissaire, SOFTIMAT estime que cette vente permettra de réaliser une plus-value consolidée d'environ 10,4 millions d'euros, hors frais et avant imposition de ladite plus-value.

Cette opération permettra d'améliorer significativement la trésorerie de SOFTIMAT. Le Conseil d'administration réfléchira dans les prochains mois à la manière la plus judicieuse d'affecter la trésorerie excédentaire du Groupe. Il est toutefois précisé que le Conseil d'administration continuera à affecter une partie de la trésorerie aux programmes de rachat d'actions propres approuvés par l'Assemblée Générale, comme cela a été le cas depuis de nombreuses années.

